

Randonnée



3h



9kms

Facile

Balade champêtre
entre
Neauphle-le-Château et
Villiers-Saint-Frédéric





14 Place du Marché 78640 Neauphle-le-Château





sinlc78gmail.com



Randonnée proposée par le Syndicat D'initiative de Neauphle-le-Château



Départ/Arrivée : Place du marché de Neauphle-le-Château



Distance: 9 kms environ



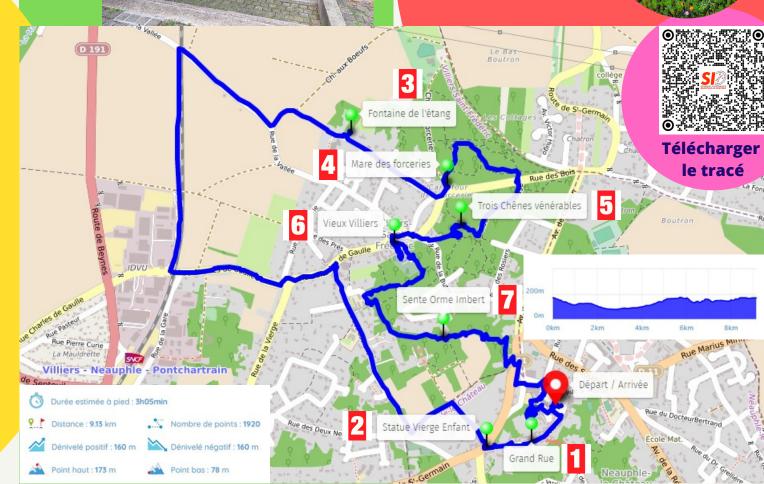




Les points d'intérêts

1 Grande rue : cette rue a conservé son aspect ancien intact avec pavés et bornes ainsi que de belles maisons anciennes et hôtels particuliers.

- 2 Statue Vierge à l'enfant et à l'oiseau
- 3 Fontaine de l'étang
- (4) Mare des forceries
- (5) Trois chênes vénérables
- **6** Vieux Villiers
- (7) Sente de l'Orme Imbert





En savoir plus ...

Patrimoine

6 Village Villiers Saint Frédéric

Villiers est composé d'une part du « Bourg » , avec ses vieilles maisons en pierre de pays, sa Mairie, le Pressoir, l'Église, la Bibliothèque, le Cimetière et la Cour de la Ferme et d'autre part





6 Eglise Saint Frédéric

L'église paroissiale est construite à partir de l'ancienne chapelle seigneuriale, qui en forme le chœur. La nef et le clocher sont adjoints au XVIIIe siècle. Le bâtiment à chevet plat ne comporte qu'une travée. Les travaux de construction de l'église sont dus à Frédéric de Maurepas, qui achète alors le château.



Environnement

5 Trois chênes vénérables Surnommés "les vénérables", les 3 chênes

remarquables ne s'offrent pas au premier venu.

Après quelques pas, devant la mare aux coulons, qui est asséchée depuis des décennies, les trois chênes s'imposent majestueusement parmi les autres arbres du bois.

Âgés de près de 450 ans, ces trois arbres, d'une circonférence allant de 4,3 à 5 mètres et d'une hauteur de 15 à 18 mètres, ont vu le temps filer et l'histoire passer. Ils ont été classés arbres remarquables en 2019.



N° utiles

EN CAS D'ACCIDENT

Prévenir les secours, dès que possible :

- · 112 : N° d'urgence européen (24h/24)
 - 15 : SAMU
 - 17 : Gendarmerie
 - 18 : Pompiers

Histoire

6 Village Villiers Saint Frédéric
Le village est habité depuis 3 000 ans avant
Jésus-Christ. Ce n'est qu'en 1783, en
reconnaissance envers le Comte de Maurepas,
Monseigneur Frédéric Phélypeaux, que l'on
remplaça son ancien nom, un peu trivial de
Villiers-Cul-de-Sacq, par Villiers-Saint-Frédéric.

(5) Trois chênes vénérables

Au XVIIIe siècle, le roi, Louis XIV puis surtout Louis XV, venait chasser autour de Versailles. A Villiers se trouvait un relais de chasse: « Les cochers venaient à la mare, devant les trois chênes, où se trouvait une guinguette. Les hommes du roi bénéficiaient d'un cadre champêtre pour la ripaille et le vin, dans un lieu ombragé. Ils y jouaient aux cartes, aux dés, aux dominos. Ils dansaient également et courtisaient les femmes ».

Au début du XXe siècle la mare et ses alentours étaient le théâtre d'une fête champêtre qui avait lieu chaque année vers le 15 mai

Charte du randonneur

- Avant de partir seul, signaler son itinéraire à une tierce personne
- Ne pas s'écarter des chemins balisés
- Respecter la nature (faune et flore) et la propriété privée
- Ne pas allumer de feu et ne pas fumer dans les bois
- Ne pas abandonner de détritus
- Éviter de fréquenter les itinéraires en période de chasse
- Tenir les chiens en laisse
- Refermer barrières et clôtures après votre passage